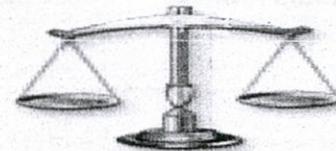




REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

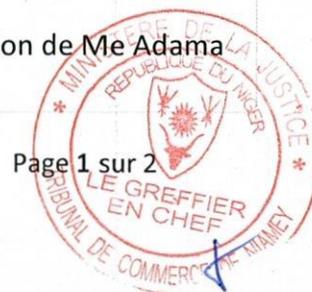


COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE REFERE DU 24 JUILLET 2023

Président : Ali Gali

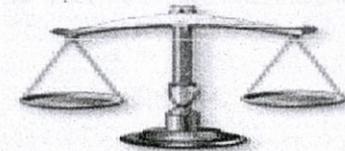
Greffier : Mme Abdoulaye Balira

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
AFFAIRES AFFAIRES RENVOYÉES				
01	244/23	SnAR Layma SA	Société 2S caré -Sonibank SA	Renvoie au 31/07/2023 pour les défendeurs et tiers saisi
02	157/23	Ayant droit Elh Sekou Koita	Le Restaurant 7 épices	Délibéré au 07/08/2023
03	222/23	Sieur Lié Médard Mazet	Hotel Bravia SA	Radie l'affaire du rôle à la demande du demandeur
04	113/23	La Société Niyya da Kokari Gaz	Oriba Gaz	Délibéré au 07/08/2023
05	180/23	La Société Sotavers SARL	-Ecobank Niger SA -BIA Niger	Renvoie au 07/08/2023 pour conclusion de Me Adama Sounna





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

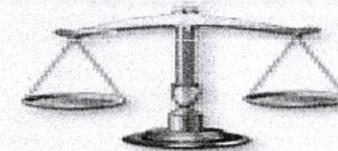


06	179/23	Dame Zakou Boubacar Zeinabou	Société Niger Telecoms	Renvoie au 31/07/2023 pour Me Ahmed Mamane
07	232/23	La Société Niyya Da Kokari Gaz	Oriba Gaz et autres	Constate la non comparution du demandeur ; Radie l'affaire du rôle
08	176/23	Société Almutahadima	MBS Wend Rabo construction SARL	Renvoie au 07/08/2023 pour conclusion des parties
09	227/23	Groupe Sodesi SA	Ambroise Houeto	Renvoie au 31/07/2023 pour production du PV de main levé de saisi
10	210/23	La Société Immobilière « Kaani Services »	-La Banque Panafricaine -Ecobank Niger	Renvoie au 15/08/2023 pour communication des pièces et conclusions
11	199/23	Ismael Oumarou Amadou et Balkissa	Nassirou Moussa	Renvoie au 31/07/2023 pour les parties
12	190/23	La Banque of Africa (BOA Niger)	El Hdji Sani Garba	Délibéré au 31/07/2023
DOSSIERS MIS EN DELIBERES				
01	193/23	La Société BIMEXCO	-Orabank Niger succursale d'Orabank cote d'Ivoire	Délibéré Prorogé au 31/07/2023
02	182/23	De Benco Trading Safarelec et 1 autre	Société CMACGM Niger SARL	Délibéré Prorogé au 31/07/2023
03	137/23	Entreprise Mahmoud SA	L'Entreprise Moussa Abarchi	Délibéré Prorogé au 07/08/2023

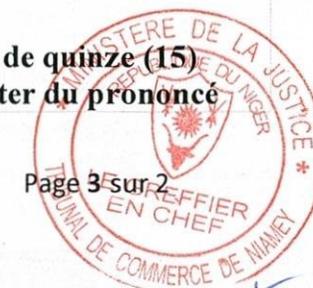




REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

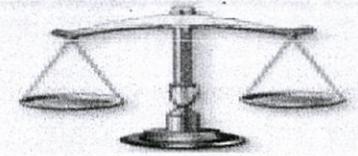


04	196/23	Société Rich Mia SARL	Le Groupement Ousmane GRAH et SEIF SARL -BIA Niger -BSIC Niger	Délibéré Prorogé au 31/07/2023
05	181/23	De Benco Trading Safarelec	Société CMACGM Niger SARL	Délibéré Prorogé au 31/07/2023
06	219/23	Ecobank SA	<u>Kaani Services Sarlu</u>	Statuant publiquement, contradictoirement, en matière d'exécution et en premier ressort : <u>En la forme :</u> - Déclare recevable l'action de ECOBANK SA ; <u>Au fond:</u> - Donne acte aux parties que le solde du compte de SONIPRIM SA dans les livres de ECOBANK SA est de F CFA de 8.668.774 ; - Constate que la déclaration faite à l'huissier instrumentaire tendant à présenter créditrice pour les causes de la saisie (soit la somme de 5.587.339.025 F CFA) la situation de SONIPRIM SA, débitrice saisie, est constitutif d'erreur de bonne foi ; - Constate que le montant de 8.868.774 F CFA est indisponible par l'effet de la saisie attribution du 29 avril 2021 de Me OUSMANE Hassane, huissier de justice, - Ordonne l'exécution provisoire de la décision ; - Déboute les parties du surplus de leur demandes ; - Condamne aux dépens ; Avisé les parties qu'elles disposent de quinze (15) jours pour interjeter appel à compter du prononcé





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



de la présente ordonnance par dépôt d'acte au greffe
du tribunal de céans.

Arrêté le présent rôle à 18 Dossiers
Fait à Niamey, le 24 JUILLET 2023
Le Greffier en chef P!

